

Un clergé nombreux et distingué emplissait le sanctuaire. Ce fut Sa Grandeur Mgr l'Archevêque qui officia à la grand-messe qui commença à 9.30 hrs. Après l'évangile, il y eut deux courtes allocutions, la première, en anglais, par le Très Révérend Père Murray, supérieur général des Rédemptoristes, qui développa avec éloquence la parole de la Transfiguration : « Il est bon pour nous d'être ici. » Le Révérend Père Favre, qui parla en français, loua la foi du peuple canadien dont le concours de ce jour était la manifestation, et exhorta son auditoire à remercier la bonne sainte Anne de toutes les grâces de l'ordre spirituel et temporel dont ils lui sont redevables.

À la procession de la relique, qui, à 3 heures de l'après-midi, se déroula solennelle et pieuse, par les méandres fleuris de l'incomparable parterre de la Basilique, ce fut encore Monseigneur l'Archevêque qui présida, avec les deux consultants-généraux des Rédemptoristes, comme assistants.

Le Père Général et ses deux consultants, se déclarèrent émus et émus par les scènes touchantes dont ils furent témoins et emporteront de la fête le plus consolant souvenir.

Un grand nombre d'infirmes s'étaient rendus à Sainte-Anne dans l'espoir d'être guéris. On les avait rangés sur le passage de la procession de la relique. Puisse la bonne sainte Anne avoir exaucé leur ardente prière, et, au nom de Jésus de Nazareth, leur avoir commandé de se lever et de marcher !

QUESTION

AU SUJET DE CERTAINS POUVOIRS ACCORDÉS
PAR LES ORDRES RELIGIEUX DE BÉNIR DES OBJETS DE PIÉTÉ.

— o —

Faut-il, pour se conformer au *Motu proprio* du 7 avril 1910, faire reviser par la Congrégation du Saint-Office les pouvoirs, obtenus de l'Ordre de saint Dominique, de rosier les chapelets, les pouvoirs, donnés par l'Ordre de saint François, d'appliquer aux crucifix les indulgences du chemin de la Croix, ceux donnés par l'Ordre des Carmes de bénir les scapulaires du Mont Carmel, etc. ?

Réponse. — Selon une déclaration récente de la Congrégation